

# Reconnaissance des années de service



Le programme de reconnaissance des années de service souligne le travail des bénévoles au sein de l'organisation. En 2011, Scouts Canada a mis sur pied un nouveau volet destiné aux membres ayant de 1 an à 5 ans de service afin de mieux refléter la réalité actuelle de notre organisation.

## Le programme

Au départ, le programme de reconnaissance des années de service soulignait seulement la cinquième et la dixième année de service. Par la suite, chaque 5 ans de service supplémentaire était souligné par un certificat. Par contre, 50 % de nos bénévoles actuels ont moins de 5 ans d'expérience et 78 % ont moins de 10 ans. Cette réalité nous empêchait donc de souligner le travail de la plupart de nos membres.

## Programme de reconnaissance des années de service : bénévoles ayant de 1 an à 5 ans de service

En plus de souligner le travail des membres avec 5 années de service et plus, ce programme amélioré souligne également le travail de 100 % de nos bénévoles actifs ayant de 1 an à 5 ans de service.

À chaque début d'année, [myscouts.ca](http://myscouts.ca) dresse la liste des membres actifs qui auront entre 1 an et 5 ans de service avant la fin de l'année de scoutisme en cours.

Chaque commissaire de groupe, de secteur et de conseil recevra un message les informant que la campagne annuelle s'apprête à commencer. Ce courriel contiendra une liste des bénévoles de leur section qui sont admissibles au prix. Les commissaires auront ensuite la chance d'apporter des corrections ou de mettre à jour les adresses courriel des membres admissibles.

Chaque membre admissible recevra un courriel de remerciements pour son fidèle service et sera invité à sélectionner un cadeau selon son nombre d'années de service. Si le membre n'a pas d'adresse courriel, le commissaire pourra sélectionner le cadeau pour ce dernier après l'avoir consulté.

Une fois l'étape de sélection terminée, les cadeaux seront envoyés aux commissaires pour la remise des prix.

## Comment puis-je aider?

**Les membres** — assurez-vous que les adresses courriel des bénévoles et leur nombre d'années de service sont à jour dans [myscouts.ca](http://myscouts.ca).

**Les commissaires** — effectuez un suivi tout au long du programme afin de vous assurer que les membres sélectionnent leur cadeau ou choisissent de faire un don. Lorsque vous recevez les cadeaux, remettez-les de façon mémorable et en temps opportun à vos bénévoles. Faites de même avec les certificats pour les 5 années de service and at an opportune time. Certificates recognizing 5 year increments are also presented in a meaningful way and at an opportune time.